

Merci aux **directeurs** de bien vouloir faire suivre à leurs **adjoints**. *L'actu 67 bleue l'actu nationale rouge*

Mouvement : réunion paritaire du 12 juin à l'IA

Ont été examinés dans l'ordre :

- Les situations médicales et sociales
- les demandes de participations exceptionnelles
- les affectations sur directions vacantes suite au 1^{er} temps ayant fait l'objet d'un appel à candidature
- les affectations sur postes ASH restés vacants ayant fait l'objet d'un appel à candidature
- les **maintiens**
- les affectations à **temps partiels** sont encore en cours. La plupart des personnes dont le barème est inférieur à 20 verront leur affectation reportée, faute de postes.

→ 26 juin : CAPD de validation des temps partiels, maintiens et **2^{ème} phase informatisée**.

Toutes les infos mouvement sont [ICI](#)

Service des M2 à la rentrée

Les M2 seront en classe lundi /mardi ou jeudi /vendredi (et mercredi en alternance)
Les stagiaires bilingues seront en classe les mardis et vendredis.



Pré-rentrée et journée de solidarité

Arguant, suite au cafouillage ministériel, que les enseignants et les élèves ne devaient pas faire les frais de la gestion calamiteuse de ce dossier, le SE-Unsa a obtenu qu'il n'y ait effectivement **aucune récupération imposée aux enseignants et personnels d'éducation en raison du décalage de la rentrée**.

Le projet de décret sur le calendrier scolaire, soumis au Conseil supérieur de l'éducation de la semaine prochaine, entérine cette victoire.

Dans notre département, **la journée de solidarité sera fixée le 29 août**. Concernant la 2^{ème} journée de pré-rentrée, comme les autres années, elle pourra être fixée en aval ou en amont de la rentrée.

Ce socle-là ne refondera pas l'école !

Le SE-Unsa exprime sa profonde déception et sa grande inquiétude à la lecture du projet de « socle commun de connaissances, de compétences et de culture » que le président démissionnaire du Conseil Supérieur des Programmes vient de rendre au ministre.

[Lire la suite](#)

Exprimez-vous !



Qualité de vie au travail, reconnaissance, aspirations : construisez l'avenir de notre métier.

Prenez la parole [ICI](#)



Retraite instit/PE : pour le droit à partir dès l'âge légal. La pétition [ICI](#)



Baromètre des métiers de l'éducation, à l'initiative de l'Unsa-Éducation, deuxième session cette année.

Il s'étoffe peu à peu des avis de l'ensemble des professionnels de l'Éducation nationale pour donner la température de la profession. Et vous enseignants du 1^{er} degré, y avez-vous contribué cette année ? [Je participe au Baromètre](#)



Adhésion anticipée : Adhérez maintenant, payez après la rentrée !

Pour être considéré comme adhérent dès aujourd'hui, optez pour l'adhésion anticipée 2014/2015. Le formulaire est [ICI](#)

Nos adhérents peuvent bénéficier d'un comité d'entreprise [ICI](#)

Notre **site internet** est [ICI](#)
Sur **facebook** : [là](#) et **twitter** : [ici](#)

Vous ne souhaitez plus recevoir le point-info du SE-Unsa67 ? Dites-le nous par retour de mail.